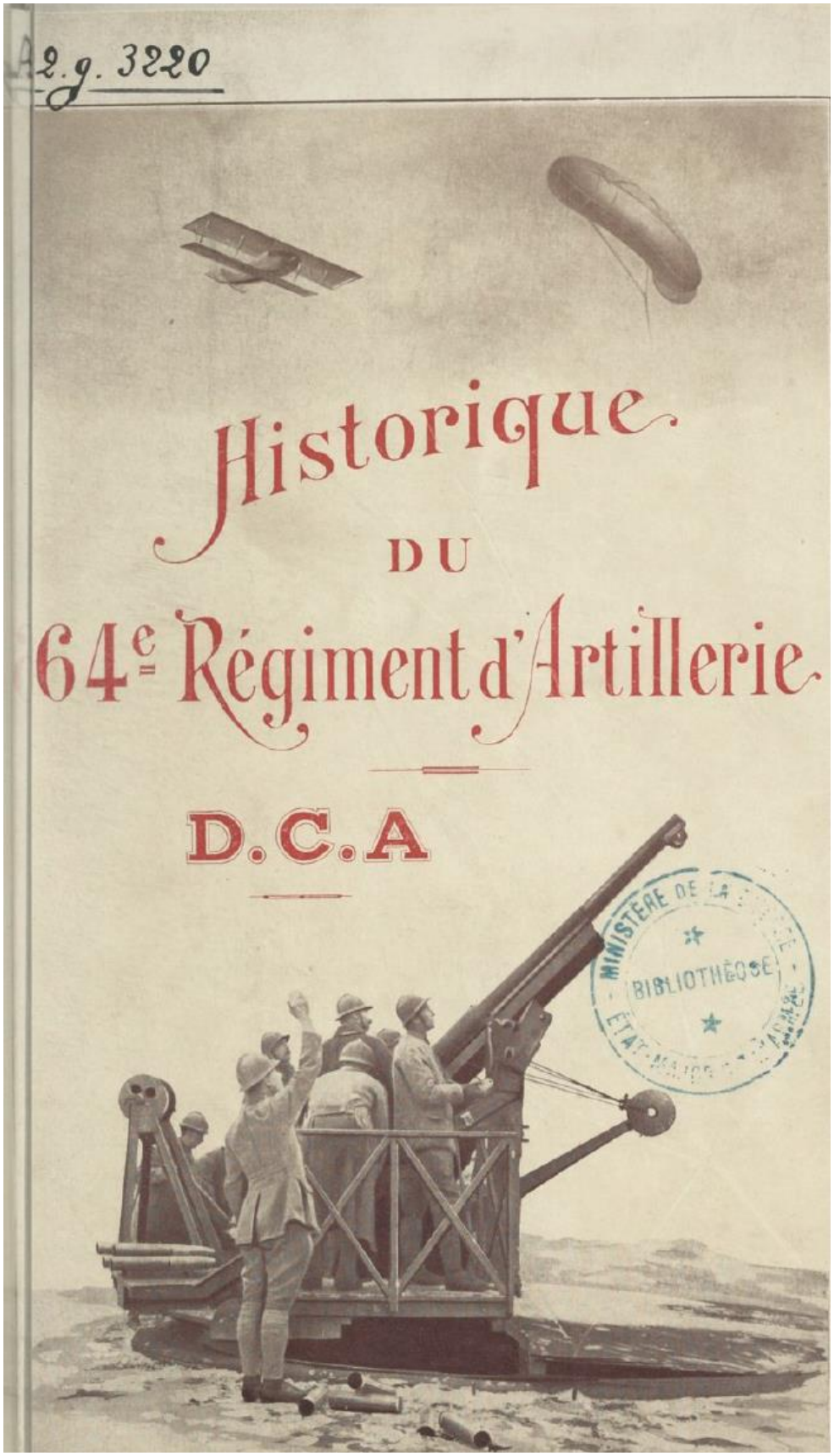
Historique du 64e Régiment d'Artillerie DCA. Imprimerie L. BRAUN. Paris. Sans date.

Source : GALLICA- Transcription intégrale – Renaud Martinez de la Bieuville – 2015

A 2.g. 3220



Historique
DU
64e Régiment d'Artillerie
D.C.A

MINISTÈRE DE LA
BIBLIOTHÈQUE
ÉTAT-MAJOR

HISTORIQUE
du
64e REGIMENT
D'ARTILLERIE
D. C. A.

INTRODUCTION

Le 64e Régiment d'Artillerie de Défense contre Aéronefs a été créé le 1er octobre 1917, afin de grouper dans un même régiment tout le personnel - autre que celui de l'aviation - employé à la Défense contre Aéronefs du Camp retranché de Paris.

Les éléments constitutifs du 64e Régiment sont donc nés de l'organisation de la Défense contre Aéronefs du Camp retranché de Paris et il convient d'exposer sommairement les différentes phases de cette organisation.

EXPOSE SOMMAIRE
DE L'ORGANISATION GENERALE
DE LA DEFENSE CONTRE AERONEFS
DU CAMP RETRANCHE DE PARIS
DEPUIS
LE 1er AOUT 1914 jUSQU'AU 1er OCTOBRE 1917

A la mobilisation, le Service de la Défense contre Aéronefs est organisé d`une fa9on tout à fait rudimentaire ; il n'existe dans les ouvrages du Camp retranché de Paris que 5 postes de tir contre objectifs aériens. Chaque poste comprend 2 canons de 75 m/m sur affût plate-forme de Bourges modèle 1911, ne permettant le tir que jusqu'à 45e au-dessus de l`horizontale.
Les postes ne sont pas munis de projecteurs.
A la suite de diverses incursions de l`ennemi, et sous la pression des évènements, les grandes lignes d'un programme rationnel de Défense du Camp retranché de Paris sont arrêtées (23 novembre 1914) sur les bases suivantes :

1° - Signaler du plus loin possible l'approche des aéronefs ennemis, de façon à donner à la défense le temps de prendre ses dispositions de combat.
On emploie à cet effet un dispositif de surveillance à distance formé de postes de guet poussés jusqu'a 90 kilomètres environ de Paris à vol d'oiseau.
2° - Établir un réseau de postes de tir, formant la défense fixe, suffisamment serré pour qu`aucun ennemi ne puisse passer dans une zone non battue d'un feu nourri.
3° - Éclairer l'ennemi au moyen de projecteurs puissants pour permettre l`exécution du tir de nuit.
4° - Opposer à l'ennemi aérien une défense mobile comprenant le plus grand nombre possible d`avions, qui doivent se porter à sa rencontre ou lui couper la retraite.
5° - Réaliser un ensemble de mesures de prévoyance, pour réduire l'éclat lumineux de la Ville de Paris et de sa banlieue, et pour prévenir la population de l`approche des aéronefs ennemis.

Organisation. - Commandement.
Mise en œuvre.

L`ensemble de la Défense, placé sous les ordres directs du Gouverneur, est confié a un capitaine de vaisseau, chargé de la mise en œuvre du dispositif de protection. Cet officier supérieur est assisté d'un capitaine de frégate et de 3 officiers subalternes.
Le général commandant l`artillerie de la Place et des forts a la charge de préparer les postes de tir pour le personnel et le matériel.
Les postes de guet et l'aviation sont placés sous les ordres directs du commandant de la défense.
Lorsqu'un aéronef ennemi est signalé comme se dirigeant vers Paris, les postes de guet sont mis en alerte, et les postes de tir, prévenus, prennent leurs dispositions de combat.

Si l'attaque se précise, la réduction de l'éclairage est pratiquée dans les départements de la Seine et de Seine-et-oise.
Dès qu'il est reconnu que l'attaque est dirigée contre l`agglomération parisienne, la population est avertie par les moyens convenus selon les localités (coups d`alarme, sirènes, sonneries de clairons, cloches, etc.).
Les avions prennent l'air, sur l'ordre du Gouverneur, lorsqu'ils peuvent être utilement employés.

ATTAQUES D'AÉRONEFS ENNEMIS SUR LE CAMP RETRANCHÉ DE PARIS DU 1er AOUT 1914 au 1er OCTOBRE 1917

1914 - Attaques d`avions isolés en août, septembre et octobre. Quelques victimes.
Dégâts matériels insignifiants.
1915 – Nuit du 21 mars. - Attaque de 3 dirigeables ennemis qui survolent Paris et sa banlieue.
11 mai. - Un « Taube ›› jette des bombes sur Saint-Denis.

22 mai. - Un « Aviatik » jette des bombes près de la Tour Eiffel et dans le quartier de Vaugirard.
25 mai. - Un « Aviatik » jette des bombes près de Sarcelles.
28 août. - Attaque de 6 avions allemands sur Paris ; l`un d`eux est abattu, au retour, par un de nos avions de chasse, au-dessus de la forêt d`Halatte.
1916 - 29 janvier. - Un dirigeable allemand jette des bombes sur Paris (quartiers de Belleville et de Ménilmontant).- Plusieurs victimes. - Dégâts matériels importants.
30 janvier. - Un dirigeable allemand jette des bombes dans la banlieue au Nord de Paris.
20 octobre. - Un avion allemand se fait capturer au Plessis-Belleville.
1917. Les opérations aériennes prennent un développement considérable. A partir de juillet, de nombreux raids sont exécutés par les Allemands sur l'Angleterre, soit par Zeppelins, soit par groupes d'avions à grande puissance (Gothas) se succédant à de courts intervalles.
27 juillet. - Raid d'avions ennemis sur Paris. Des bombes sont jetées sur le terrain d`aviation du Bourget, à La Courneuve, à La Plaine Saint-Denis (rue de Paris) et sur la gare de charbons de La Chapelle.
28 juillet. - Raid d'avions ennemis sur le Plessis-Belleville.

CREATION DU 64e RÈGIMENT DARTILLERIE DE DÉFENSE CONTRE AÉRQNEFS (1er Octobre 1917)

La dépêche ministérielle n° 35.121 - 3/3 du 14 septembre 1917 prescrit que les personnels des postes de tir et des équipes photo-électriques de la défense contre aéronefs du Camp retranché de Paris seront groupés en un régiment spécial - le 64e régiment d'artillerie de défense contre aéronefs – rattaché administrativement au 13e régiment d`artillerie.

Nota. - Le 63e régiment est composé des unités de défense contre aéronefs en service aux armées ; le 65e régiment, de toutes les unités de défense contre aéronefs de l`intérieur, à l'exception de celles u Gouvernement militaire de Paris.
Le 64e régiment, créé à la date du 1er octobre 1917, comprend un Etat-major, 14 batteries de tir, et une batterie de dépôt installée à la caserne des Tourelles.
La situation de la défense contre aéronefs du Camp retranché de Paris, constamment renforcée depuis le début de la guerre, est alors la suivante :
Postes de guet et postes astronomiques de guet.
69 postes de guet,
10 postes de guet en installation,
5 postes astronomiques de guet.

Postes de tir.
46 postes de tir armés de 2 canons de 75 sur affût plate-forme de Puteaux, Modèle 1915, constituant :

9 groupes de tir,
4 postes indépendants.
2 postes de tir armés de canons de 47 m/m T. R.
6 postes de 75 sont à l'étude.

Sections de mitrailleuses.
4 postes de mitrailleuses de défense contre aéronefs, formés avec 5 sections au Noyau Central (Paris),
11 sections de mitrailleuses de défense propre des établissements de la Guerre.

Projecteurs.
47 projecteurs de 150,
1 projecteur de 110,
3 projecteurs de 90,
2 auto-projecteurs de 90.

Aviation.
10 escadrilles à 15 avions,

Personnel employé.
150 officiers.
5000 hommes de troupe.

PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS INTÉRESSANT LA DÉFENSE CONTRE AÈRONEFS DU CAMP RETRANCHÉ DE PARIS SURVENUS AU COURS Du 4e TRIMESTRE 1917

Alerte de la nuit du 19 au 20 octobre 1917.

Onze dirigeables ennemis revenant d`un raid sur l'Angleterre sont signalés par les postes de guet de la région du Nord, faisant route vers l'Est.
Un certain nombre d`entre eux s'égarent, et quatre s'abattent en territoire français.
Ce raid marque la faillite à peu près définitive des Zeppelins, et, dès lors, le bombardement de nuit par avions semble seul a redouter.

Améliorations apportées á la défense.

Une formation comprenant 8 auto-canons de 47 et 2 auto-projecteurs de 60, est affectée au Camp retranché de Paris région Nord-Est de Dammartin.
L'artillerie contre aéronefs du Camp retranché de Paris est dotée d'une trentaine de canons de 105, dont on prépare activement l`installation.
On procède, dans le champ de tir de circonstance de Mitry-Mory, à des expériences méthodiques sur le tir des obus éclairants.
Premières études de faux objectifs dans la région Nord-Est du Bourget.

1918

L'année 1918 est marquée, dès son début, par le premier raid nocturne d'avions ennemis sur Paris.
Dans la nuit du 30 au 31 janvier, une trentaine d'avions attaquent le Camp retranché de Paris.
Malgré le feu nourri des postes de tir, onze appareils survolent la Capitale et jettent des bombes, faisant de nombreuses victimes.
Le dispositif de défense en vigueur à cette époque n`avait pas donné, contre une attaque nocturne d`avions, les résultats que l`on escomptait. Ce dispositif était le suivant :
Défense de la zone aérienne au-dessus de Paris, réservée à l'*Aviation*.

Défense de la zone extérieure, réservée à I`*Artillerie*.
On avait été conduit à adopter cette organisation parce que l'artillerie ne disposait encore que de lots restreints d`obus explosifs, et que le tir d`obus à balles au-dessus de la Capitale comportait des risques graves d'accidents par la chute des corps d`obus retombant entiers.
Mais la coopération de l'aviation de nuit avec l`artillerie présentait des inconvénients nombreux :
1° Le feu nourri des batteries renforcées constituait un danger sérieux pour les avions français, qui ne pouvaient se maintenir strictement au-dessus de leur zone réservée;
2° L`éclairage indispensable des terrains d'atterrissage fournissait des points de repère précieux pour l`ennemi ;
3° La présence des avions français gênait considérablement l'écoute, base du tir au son des batteries
4° La reconnaissance de la nationalité des avions était très difficile, en dépit de la signalisation convenue, et l'entrée en action des batteries s'en trouvait retardée.
Dans ces conditions, dès le mois de mars 1918, le dispositif de protection est complètement modifié, et la défense contre aéronefs du Camp retranché de Paris prend sa forme définitive.

ORGANISAT1ON DE LA DÉFENSE CONTRE AÉRONEFS DU CAMP RETRANCHÉ DE PARIS

(Mars-Novembre 1918)

Le commandement de tous les organes de la Défense est exercé par un officier général qui porte le titre de « Commandant supérieur de la Défense contre aéronefs du Camp retranché de Paris, chargé de la Défense contre aéronefs de l`intérieur », responsable vis-à-vis du Gouverneur militaire de Paris et du Chef d`état-major général de l`Armée.

Défense de Jour.

I. - *Aviation de jour*.
Les avions exécutent des rondes permanentes, à altitudes déterminées.
Ces rondes sont renforcées en cas d`attaque.
Une signalisation de terre ii avions, réalisée au moyen de draps, permet aux postes de tir et de guet de transmettre aux avions en vol les indications du commandement sur la direction à suivre pour faire face à l`attaque de l`ennemi.
Un groupe de combat, détaché des armées et stationné au Bourget, est affecté à la défense de jour du Camp retranché de Paris.

II. - *Artillerie*.
L`artillerie contre aéronefs, renforcée par des dotations successives, est portée à 45 postes de tir, de 2 à 6 pièces de 75 ou de 105, réunis en groupes de tir.
Un approvisionnement important d'obus explosifs permet à ces postes de battre toute la région de la Défense, y compris la zone située au-dessus de Paris, sans danger pour la population.

Défense de Nuit.

I. - *Aviation de nuit.*
En raison des inconvénients -signalés au chapitre précédent - de la coopération de l`Aviation de nuit avec l'artillerie la participation de l`aviation à la Défense de nuit est provisoirement supprimée en cas d'attaque d'avions ennemis.
L'escadrille affectée à la Défense de nuit, stationnée à Gouillons, n'interviendrait qu'en cas d`attaque par Zeppelins.
II. - *Artillerie*.
Même organisation que pour le jour.
Le tir au son a pris une forme scientifique : l`emploi de nouveaux appareils d'écoute (paraboloïdes Baillaud) permet de tracer, par un repérage au son, la route suivie par l`avion, de déterminer son altitude, et d'en déduire les éléments des tirs ; ceux-ci s`exécutent par rafales extrêmement denses et rapides, séparées par des périodes de silence permettant de reprendre l`écoute.

III. - *Projecteurs.*

Les projecteurs, employés tout d`abord isolément (chaque projecteur accolé à un poste de tir), sont progressivement réunis en groupes de 3 projecteurs, placés entre les postes de tir. L`un des projecteurs, servant de guide, manœuvre en liaison avec un appareil d`écoute. Les deux autres projecteurs règlent leur mouvement sur le premier.
Cette organisation, rendue nécessaire par la grande altitude de vol des avions ennemis lors de leurs attaques (2500 à 4500 mètres), a pour but d`augmenter la puissance d`éclairement des postes de projecteurs et de faciliter leurs recherches.

IV. - *Camouflage.*
Des engins fumigènes, disposés dans certains secteurs de la région parisienne, et mis en oeuvre sur l'ordre du Commandant supérieur de la Défense, permettent de masquer au moment voulu les points sensibles, et les points caractéristiques pouvant servir de repère à l'ennemi.
D'autre part, de faux objectifs sont en cours d`installation en divers lieux non vulnérables de la région parisienne.

V. - *Ballons de protection.*
14 sections, de 10 ballons chacune, affectées a la Défense par dotations successives, sont disposées, partie dans l'agglomération parisienne, partie sur les voies d`accès les plus fréquentées par les avions ennemis.

Nota. - Au cours du raid de la nuit du 30 au 31 janvier 1918, un avion ennemi, volant à faible altitude, avait tiré à la mitrailleuse sur un quartier de Paris et sur les postes de tir du bastion 17 et d'Aubervilliers.
Les ballons ascensionnent, sur l`ordre du Commandant supérieur de la Défense, lorsque les

conditions atmosphériques le permettent.
Les ballons simples peuvent s`élever 2000 mètres environ ; les ballons-tandems à 4000 mètres.

TABLEAU DES RAIDS NOCTURNES D'AVIONS ENNEMIS SUR PARIS EN 1918

Dans la nuit du	Avions engagés par ENI	Ayant pu survoler Paris	Avions abattus
30-31/01/18	30	11 et jettent des bombes	1 avion près de Chelles
8-9 mars	60	3 et jettent des bombes	
11-12 mars	70	3 et jettent des bombes	4 avions abattus régions Château Thierry, Soissons, la Ferté Milon
1-2 avril	7	1 jette des bombes	
11-12 avril	2	2 jettent des bombes	Contraint à Nogent l'Artaud
23-24 avril	1	Ne survole pas Paris	
15-16 mai	30	Aucun ne survole Paris	
17-18 mai	3	Aucun ne survole Paris	Près de Verberie
21-22 mai	10	1 sans jeter de bombes	
22-23 mai	40	1 jette des bombes	
27-28 mai	15	Aucun ne jette des bombes	1 « Gotha à Plessis-Belleville
29-30 mai	5	Aucun ne survole Paris	
30-31 mai	6	1 jette des bombes	
31/5-01/6	6	Aucun ne jette des bombes	
1-2 juin	11 dont 2 géants	2 survolent la périphérie	1 géants abattu à Betz, les 3 officiers et les 7 hommes mettent le feu à l'appareil et sont faits prisonniers
3-4 juin	7	Aucun ne survole Paris	
6-7 juin	20	2 jettent des bombes	
13-14 juin	3	Aucun ne survole Paris	

15-16 juin	10	1 jette des bombes	
26-27 juin	18	1 jette des bombes	
27-28 juin	40	2 jettent des bombes	2 avions abattus par l'AAA à Villiers sur Coudun et en forêt de l'Aigle. Un 3e, désemparé parvient à regagner ses lignes
28-29 juin	2	1 sans jeter de bombes	
30/6-01/7	4	Aucun ne survole Paris	
1-2 juillet	3	Aucun ne survole Paris	
18-19 juillet	10	Aucun ne survole Paris	
1-2 août	10	Aucun ne survole Paris	
15-16 août	10	Aucun ne survole Paris	
15-16 septembre	56	3 jettent des bombes	2 avions abattus, l'un touché par un obus de plein fouet alors qu'il se dirigeait sur Paris, à 3200 mètres d'altitude est coupé en deux, ayant perdu un de ses moteurs. Il s'abat sur place au nord de Gonesse. L'autre va tomber dans la forêt de Compiègne
TOTAL	483	37	13

RÉSULTATS OBTENUS PAR LA DEFENSE CONTRE AÉRONEFS DU CAMP RETRANCHÈ DE PARIS

Le tableau précédent montre nettement les résultats obtenus par la défense contre aéronefs du Camp retranché de Paris, lorsqu`elle eut reçu le développement nécessaire.

Paris, noeud vital de la France, point de jonction de toutes les grandes voies de communications, centre d'importantes fabrications de guerre, résidence de tous les services officiels, constituait, tant par la densité de sa population que par sa proximité du front, un vaste objectif très vulnérable, bien fait pour tenter l'aviation de bombardement allemande.

L'ennemi avait mis tout en oeuvre pour frapper cruellement la Capitale, pour y semer la destruction et la mort, escomptant les répercussions morales de ses forfaits.

Il n`avait rien économisé, tant au point de vue de la fréquence de ses attaques qu'il lançait toutes les fois que les conditions atmosphériques le permettaient, qu'à celui de la puissance et du nombre des appareils engagés :

Appareils géants, quadrimoteurs, bimoteurs, Gothas. Friedrischafen. A E G, Raids de 50 à 70 avions

Ces attaques, véritables offensives aériennes de grande envergure, préparées avec le plus grand soin, conduites avec une science et une énergie qu`il est juste de reconnaître, et commentées à grand fracas dans les journaux ennemis, se sont heurtées à la vigilance et à la ferme volonté de ceux qui étaient chargés de protéger la capitale.

Les différents moyens de défense mis en jeu ont réussi, en effet, à entraver considérablement l`action des avions ennemis, soit en les détruisant, soit en les obligeant à rebrousser chemin avant d`avoir atteint leur but, les forçant à se délester de leurs bombes en pleine campagne, là où les effets destructeurs étaient nuls ou extrêmement réduits.

En particulier, les tirs précis et méthodiques de l`artillerie du 64^{e} régiment ont été maintes fois très efficaces.

Les aviateurs ennemis faits prisonniers, et qui avaient pris part à des raids antérieurs sur Paris, ont déclaré que presque tous les appareils engagés qui parvenaient à regagner leurs lignes, rentraient sérieusement touchés par nos projectiles.

D'autre part les projecteurs du 64^{e} régiment, employés par groupes, ont obtenu des résultats très supérieurs à ceux des projecteurs isolés.

Au cours de chaque raid, les groupes de Fosses et de Juilly ont saisi des avions dans leurs faisceaux. La preuve de leur efficacité se trouve dans ce fait qu`ils ont été fréquemment bombardés. Au cours du raid du 15-16 septembre 1918, le poste de Juilly a reçu deux bombes de 5o kg. et a eu deux servants blessés.

LE 64e RÈGIMENT D'ARTILLERIE DE DÉFENSE CONTRE AVIONS APRÈS L'ARMISTICE

Composé presque exclusivement d'hommes des plus vieilles classes, et d`inaptes de toutes armes, le 64e régiment voit ses effectifs fondre rapidement des les premières opérations de la démobilisation.
Les postes de tir sont désarmés successivement, en commençant par ceux qui se trouvent en plein champ.
Le nombre des batteries est réduit petit à petit, et au 1er octobre 1919) le 64e régiment ne compte plus que : l`état-major, 2 batteries et un dépôt.
A cette date entre en vigueur une organisation provisoire de la défense contre aéronefs en temps de paix. (Dépêche ministérielle n° 14287-1/11 du 12 août 1919).
Cette organisation prévoit, en dehors des services et écoles. 5 groupements de défense contre aéronefs, comprenant chacun :
1 Etat-Major.
4 Batteries d'auto-canons,
2 Compagnies de projecteurs,
1 Compagnie de mitrailleuses,
1 Compagnie mixte de ballons de protection et de camouflage.
1 Dépôt.
Les unités constitutives de ces groupements sont fournies par les formations qui alimentaient la défense contre aéronefs aux armées, savoir 1es :

63e, 64e, 66e, 67e régiments d'artillerie de défense contre aéronefs, 2e Groupe d'aérostation (ballons de protection de défense contre aéronefs),

501e régiment d`infanterie territoriale (mitrailleuses de défense conge aéronefs).

Par application de ces dispositions, tous les effectifs du 64e régiment sont versés à la date du 1er octobre 1919 au 1er Groupement de défense contre aéronefs, stationné dans le Gouvernement Militaire de Paris, et placé sous le commandement du Lieutenant-colonel SALIN.
Le 31 décembre 1920, les Groupements de défense contre aéronefs sont dissous, et leurs unités sont reconstituées en régiments à la date du 1er janvier 1921.
Les unités du 1er Groupement forment le 1er régiment de défense contre aéronefs, dont la Portion Centrale est stationnée au Fort d'Aubervilliers.

CONSTITUTION NOM1NATIVE DE L'ETAT-MAJOR DE LA DÉFENSE CONTRE AÈRONEFS DU CAMP RETRANCHE DE PARIS AU MOMENT DE L'ARMISTICE

Novembre 1918

1. - Commandement supérieur.

Général RENAUD : Commandant supérieur de la Défense contre aéronefs du Camp retranché de Paris, chargé de la défense contre aéronefs de l'intérieur.
Capitaine de vaisseau MORTENOL : Officier supérieur adjoint au Général commandant supérieur de la défense contre aéronefs.
Capitaine de frégate FERRE de PEROUX : Officier supérieur adjoint du Général commandant supérieur de la défense contre aéronefs, commandant du Centre de renseignements.

Il. - Etat-major et Services.

Etat-major du Camp retranché.

Lieutenant-colonel DUPRE : Adjoint au Commandant du Camp retranché.

Etat-major de la Défense contre Aéronefs.

Capitaine MICHAUD : 1er Bureau (personnel).
Lieutenant DEVES : Adjoint.
Capitaine MONPERT : 2* Bureau (Artillerie).
Lieutenant DOAT : Adjoint.
Capitaine LUQUET : 3e Bureau (Aéronautique et défenses passives).
Lieutenant DE CORNEILLAN : Commandant du quartier général.

Services de surveillance et de renseignements.

a) *Postes de guet*.
Capitaine LEVE : Chef de service.
Lieutenant COURBON DE SAINT-GENEST : Adjoint.
b) *Standart.*
Capitaine CHAIX, capitaine DE PERETTI DELLA ROCCA,
Capitaine MOMAL, lieutenant TOMASI, lieutenant NOIROT : Chargés du service du

Standart.
c) *Centres de renseignements*.
Capitaine BURGEAT, capitaine NEY D'ELCHINGEN, capitaine LE SACHE : Chargés du Service du C. R.

III. - Organes de la Défense (D. C. A.).

a) 64e Régiment d'Artillerie de Défense contre Aéronefs.

Lieutenant-colonel BONS : Commandant le 64e régiment d`artillerie.
Chef d"escadron LEBRUN : Officier supérieur adjoint.

Etat-major du 64e Régiment.

Artillerie.
Capitaine WALRAND : Adjoint chargé de l'Étude et de l`organisation du tir.
Lieutenant CHARAVIN : Adjoint chargé du personnel.
Lieutenant GOUJON : Adjoint chargé du matériel.
Lieutenant WIM : Directeur du Centre d'instruction d'Ecouen.
Projecteurs.
Capitaine BADER : Chef du Service des projecteurs.
Lieutenant DUPOY : Adjoint.
Mitrailleuses.
Sous-lieutenant SUBERBIE : Chef du Service des mitrailleuses.
Camouflage.
Capitaine CAZES : Chef du Service du camouflage.
Lieutenant JABOT : Adjoint.
Lieutenant GOBARD : Adjoint.

Commandement des Groupements du 64e Régiment.

Chef d'escadron PINET : Commandant le group' Nord.
Chef d`escadron ANGOT : Commandant le group' Est.
Capitaine VAUTRAVERS : Commandant le group' Sud.
Capitaine LAFFITTE ROUZET : Com' le group' Sud-Est.

b) Aviation.

Etat-major de l'Aéronautique.

Lieutenant-colonel LECLERC : Com' l'Aéronautique.
Capitaine CHAMPOMIER : Adjoint tactique.

Lieutenant REDEMET : Adjoint technique chargé du personnel.
Lieutenant FREMEAUX : Officier d`alerte.

Commandement du Centre de Gouillons.

Lieutenant : JACOTTET / Chef d'escadrille et commandant du Centre.

Commandement du Parc 401.

Commandant FIEVET : Commandant le Parc.
Lieutenant BUISSON : Adjoint.

c) Aérostation (Ballons de protection).

Capitaine DEVAUX : Chef du Service des ballons de protection.
Lieutenant ROTH : Adjoint.

ETAT NOMINATIF DES OFFICIERS DU 64e RÉGIMENT D'ARTILLERIE AU MOMENT DE L'ARMISTICE

Etat-major

Lieutenant-colonel BONS : Commandant le 64e Régiment d`artillerie.
Chef d'escadron LEBRUN : Officier supérieur adjoint.

Artillerie.
Capitaine WALFAND : Adjoint chargé de l`étude et de l'organisation du tir.
Lieutenant CHARAVIN : Adjoint chargé du personnel.
Lieutenant GOUJON : Adjoint chargé du matériel.
Lieutenant WEIL : Directeur du Centre d'instruction d'Ecouen.
Projecteurs.
Capitaine BADER : Chef du Service des projecteurs.
Lieutenant DUPOY : Adjoint.
Mitrailleuses.
Sous-lieutenant SUBERVIE : Chef du Service des mitrailleuses.
Camouflage.
Capitaine CAZES : Chef du Service du camouflage.
Lieutenant JABOT : Adjoint.
Lieutenant GOBARD : Adjoint.

Groupements et Batteries de Tir.

Groupement Nord

Chef d'escadron PINET : Commandant le group' Nord
Lieutenants DUVAL ARNOULD et Z1GHERA : Adjoints

1e Batterie.

Capitaine PRADON. Lieutenants HERBET, JACQUOTTE, DUFFETEL et BENOIT.

2e Batterie.

Lieutenants LORE, MAYER, WEIL, MATRAT et MORDELET.

3e Batterie.

Capitaine BOUET-VUILLAUMEZ, Lieutenants GISCARD, LAPLACE, MOABIT, COSTARRAMONI, DELAGOUTTE et GOUNOT

4e Batterie.

Capitaines LEROY et BRUN, Lieutenants GRISON et EMERY, Sous-lieutenants HERMANN, OUDINET et R. MARTIN

Groupement Est.

Chef d`escadron ANGOT, Commandant le group' Est.
Lieutenants BOSSE et GÉRARD : Adjoints.

5e Batterie.

Capitaine GUILBERT, Lieutenants PONSIGNON, L' DE LA HAYE DU PONCET, CEL et MENAGER
Sous-lieutenant GRÉVIN

6e Batterie.

Capitaine KORITKO, Lieutenants LORGE, GUYO, POISSON, TOINON, sous-lieutenants AIN et MARTIN.

7e Batterie.

Capitaine GUERIMAND, Lieutenants LEROY-DUPRÉ, MOREAU, BOLLEE et CORBON, Sous-lieutenants BANTIN et CLAIREFOND.

8e Batterie.

Capitaines LEON et TASSIN, Lieutenants GUILLON, LEBORGNE et WEIL, Sous-lieutenants MAGNIN, BENTIN et CORNESSE

10e Batterie.

Capitaine BOUDET, Lieutenants MARÉCHAL, BOMPAIS, NIFENECKER et MARIE.

Groupement Sud-Est.

Capitaine LAFFITTE ROUZET, Commandant le groupement Sud-Est.
Lieutenant FREMAN : Adjoint.
Lieutenant GIRARDOT : Adjoint.

9e Batterie.

Capitaine LALART, lieutenants LETRAIT, VALERY et VAUX, Sous-lieutenants FERRASSE, BOUDET et LANIEL

15e Batterie.

Capitaine GILLE, Lieutenants DESCLAUX, BALLY. LEGRAND, MICAULT et MANCHE, Sous-lieutenants COTTIN et GUETET

16e Batterie.

Capitaine GEORGES, Lieutenants GLACON, LANIER et BON, Sous-lieutenant POMES.

Groupement Sud.

Capitaine VAUTRALERS : Commandant le group' Sud
Lieutenants DAUBLAIN et GIRARDOT : Adjoints.

11e Batterie.

Capitaine CHALAMON, lieutenants GRAMLING, BAYLE, GRET, CHARLOT et COLMACHE, Sous-lieutenant MOULY et BOUDET

12e Batterie.

Capitaines MISSERET et BOUVERET, Lieutenants GALLAND, LEGER et POISSON.

13e Batterie.

Lieutenants LACAZE. VALAIS, DELPUECH et COMTET, Sous-lieutenant QUIDET.

17e Batterie.

Capitaine DEVIERE, lieutenants CHEVRON, SQLAIRE, LECOCQ et DE VILLETE-VIRGILE, sous-Lieutenant DELORT

Groupe de Paris.

14e Batterie.

Capitaine MATHIS. Lieutenants FARE. SINT et SIRE, Sous-lieutenant. LANTHONY.

Groupe d'Auto-Canons de 47.

Capitaine FOURNIER. Lieutenants LINDET et VICA1RE.